



Fédération Française de Vol Libre

Delta - Parapente - Cerf-Volant - Kite - Speed-Riding - Boomerang

4, rue de Suisse - 06000 Nice
Agrément Jeunesse et Sports N° 75 S 131

T. 04 97 03 82 82

F. 04 97 03 82 83

www.ffvl.fr
ffvl@ffvl.fr

Prévention sécurité Voltige Delta

L'activité de voltige en delta est une pratique engagée qui demande une bonne préparation. Aucun élément ne doit être laissé au hasard. Plusieurs accidents mortels ces dernières années poussent la FFVL à vous rappeler les règles indispensables pour aborder la voltige. Le respect de ces règles ne vous prémunira pas totalement contre l'éventualité d'un accident grave.

Un matériel approprié

- Le matériel doit être révisé périodiquement et dans un état irréprochable.
- L'usage d'un matériel spécifique (harnais adapté, aile renforcée) est vivement conseillé et l'emport de deux parachutes de secours est indispensable.

Une évolution progressive et accompagnée

- Ne pratiquez pas seul ! Les conseils des professionnels ou des pilotes aguerris sont précieux.
- La connaissance parfaite de son aile dans son domaine de vol classique est un préalable avant d'aborder des manœuvres de voltige.
- La progressivité dans l'amplitude des figures vous permettra d'acquérir la gestuelle appropriée.

Un cadre de pratique sécurisé

- Aucune manœuvre ne doit être engagée à moins de 300m/sol.
- Les évolutions sont réalisées préférentiellement au-dessus d'un plan d'eau si celui-ci est sécurisé par un bateau + un plongeur (sinon, risque de noyade). A défaut, le pilote choisira de se positionner plutôt au-dessus des arbres que des zones découvertes et proscritra toutes les zones urbanisées. Le box d'évolution doit intégrer la dérive due au vent en cas de secours !
- Préférez les conditions météorologiques calmes et éloignez-vous des zones turbulentes avant d'engager vos manœuvres.

Une attitude responsable

- Ne vous laissez pas griser par une émulation trop forte. Cette pratique spectaculaire doit être abordée avec prudence et humilité.
- Sachez respecter vos propres limites, et abordez l'activité uniquement en pleine possession de vos capacités physiques et mentales (sommeil, alcool et drogues, soucis...)

A l'heure actuelle, l'ensemble de ces préconisations ne sont pas applicables dans le cadre fédéral, notamment en termes de formation et d'espace de pratique sécurisé. Pour cette raison, la FFVL déconseille la pratique de la voltige. Si toutefois vous souhaitez pratiquer, respectez à minima l'ensemble des préconisations évoquées dans cette fiche.



Le partenaire officiel du kite